



REVUE DE PRESSE

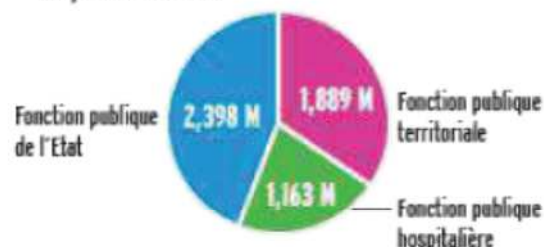
Mardi 06 février 2018



La fonction publique résumée en six chiffres

5,4 millions d'agents

répartis ainsi :



= **20%** de l'emploi total (salarié et non salarié) en France au 31 décembre 2014.

dont

940.200 agents contractuels

= **17,2%** d'agents contractuels en 2015
contre **14,3%** en 2005.

Les agents contractuels ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire et ainsi des mêmes droits.

Source : rapport annuel sur l'Etat édition 2017 (chiffres 2015)

62% de femmes

(contre **46%** dans le secteur privé)

La répartition des femmes :

FPH **78%**

FPT **61%**

FPE **55%**



43 ans

C'est l'âge moyen des agents de la fonction publique

contre 41 ans dans le secteur privé.



2.219 euros

C'est le salaire net mensuel d'un agent de la fonction publique

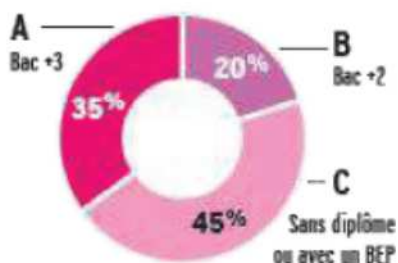
contre 2.250 dans le secteur privé.



L'évolution en 2015 de la rémunération moyenne nette des personnes en place, en euros constants, est de **1,8%**.

3 catégories (A-B-C)

La fonction publique est accessible via un concours ouvert en fonction du niveau d'études



INFOGRAPHIE CL

■ Depuis un mois, les victimes d'AVC peuvent être prises en charge à Cognac grâce à la télé-médecine
■ De quoi gagner des minutes précieuses ■ Dialyse et dermatologie avaient déjà ouvert la voie.

La télé-médecine gagne du terrain

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Une heure. C'est le temps qu'il a fallu mardi après-midi à l'équipe des urgences de l'hôpital de Cognac pour admettre, diagnostiquer, traiter et mettre dans l'ambulance du Samu un patient victime d'un AVC, accident vasculaire cérébral. Une prouesse rendue possible grâce au nouveau système de télé-médecine mis en place depuis fin décembre entre les centres hospitaliers de Cognac et d'Angoulême. Un procédé déjà utilisé avec succès en dermatologie et pour les dialyses (lire par ailleurs).

«Auparavant, on devait systématiquement envoyer le patient à Girac pour qu'il soit vu par un neurologue», explique le Dr Lydie Nguyen, chef du service des urgences de l'hôpital de Cognac. Avec le temps de trajet, de transfert, d'admission là-bas, il fallait compter au moins une heure rien que pour atteindre le lieu de soin. Or, en cas d'AVC, chaque minute gagnée, ce sont des millions de neurones sauvés et à l'arrivée des séquelles limitées.

Seulement entre 8 heures et minuit

Ce patient de 90 ans, arrivé quarante minutes après avoir fait un malaise chez lui, semi-paralysé et aphasique, a aussitôt été classé «alerte AVC». Il a été pris en charge dans la salle dédiée, aménagée par l'Agence régionale de santé (ARS). «Immédiate-



Le Dr Lydie Nguyen, chef du service des urgences à Cognac, dans la salle dédiée à l'accueil des urgences AVC.

Photo Quentin Petit

ment contacté, le neurologue de garde à Angoulême s'est connecté au système et a pu, grâce à deux caméras, dont l'une pilotable à distance, ausculter le patient. Il lui a demandé d'essayer de parler, de bouger telle ou telle partie du corps», décrit le Dr Nguyen. Et les résultats de l'IRM, effectuée en urgence, lui ont été directement transmis.

«Ça nous suffit pour évaluer de quel type d'AVC il s'agit et si l'un des traitements d'urgence, la chirurgie qui ne se pratique qu'au CHU de Poitiers, ou la fibrinolyse, l'injection d'un produit par voie veineuse pour dissoudre le caillot qui bouche l'artère, est indiquée», explique le Dr Jean-Christophe Pin, l'un des quatre neurologues du département. «Dans le cas de ce nonagénaire, cette piqûre

était la solution. J'ai signé électroniquement la prescription et l'infirmière urgentiste a fait l'injection.» «Quand on l'a mis dans l'ambulance, il était capable de parler, de reconnaître son fils...», décrit, émue, le Dr Nguyen. Ce nouveau dispositif, encore en test, a déjà été utilisé huit fois depuis le 29 décembre. «Mais c'est la première fois que nous sommes allés jusqu'à la fibrinolyse.» «C'est une avancée énorme pour les habitants du secteur de Cognac», se réjouit-elle, regrettant cependant que le dispositif ne puisse fonctionner qu'entre 8 heures et minuit. «Le CH de Cognac n'ayant pas de manipulateurs radio, maillon indispensable de la chaîne, en dehors de ces heures. Il faudrait que ça évolue», espère-t-elle.

D'autres projets dans les cartons

S'il fait ses preuves, ce dispositif de traitement des AVC devrait être étendu à tous les hôpitaux traitant plus de 30 AVC par an, c'est-à-dire Barbezieux, Ruffec et peut-être Confolens», prévoit Charly Margerin, directeur adjoint des affaires générales à Girac. La télé-médecine va se développer fortement dans les années à venir. De nombreux projets sont dans les cartons, notamment au centre clinique. «Des téléconsultations anesthésiques verront bientôt le jour pour les 300 patients du secteur de Cognac qui viennent se faire opérer chaque année en ophtalmologie à Soyaux», décrit Catherine Michel, la directrice du centre clinique. Et les cardiologues travaillent aussi sur un projet de lecture d'électrocardiogramme à distance depuis les maisons de santé du département pour éviter aux patients de se déplacer jusqu'à Soyaux.»

Le chiffre 600

C'est le nombre de cas d'AVC enregistrés en Charente en 2017.

Des plaies télé-expertisées

Depuis trois ans, un dispositif d'expertise à distance des plaies, telles que les ulcères ou les escarres, est proposé par les spécialistes du centre clinique. «On nous envoie beaucoup de patients trop tôt ou sans qu'ils aient fait les examens nécessaires... Des gens qui, parfois, ont des difficultés à se déplacer ou pour qui un transport à l'hôpital pour une consultation est traumatisant», indique le Dr Gilles Courchia, chirurgien vasculaire à Soyaux.

C'est en partant de ce constat, et de celui de plannings surchargés, que l'équipe du centre clinique a décidé de proposer des télé-expertises. «Les généralistes, infirmières libérales ou soignants en Ehpad ont juste à prendre en photo la plaie et à remplir un formulaire simple indiquant l'emplacement, la taille, l'odeur de la plaie... Mais aussi les informations sur le patient: sexe, âge, s'il est diabétique... Et quels soins ont déjà été tentés», détaille Élodie Gerbou, infirmière experte

en plaies et cicatrisation. On se réunit alors avec le Dr Courchia et un médecin angiologue pour répondre ensemble. On peut recommander un protocole de soins et de pansement, un scanner ou une IRM ou, si ça semble nécessaire, une hospitalisation pour opération en urgence.»

Un vrai plus

À l'autre bout de la chaîne, le Dr Girardeau, médecin coordonnateur en Ehpad à L'Isle-d'Espagnac et Angoulême, y voit un vrai plus. «Ça nous permet d'avoir rapidement un avis sans être obligé de transférer le patient à l'hôpital... Un gain de temps et de confort pour tous qui peine encore à se démocratiser. «Pour l'utiliser, il fallait jusque-là que les professionnels s'équipent d'une messagerie sécurisée un peu coûteuse et fastidieuse», reconnaît Élodie Gerbou. Mais l'Agence régionale de santé est en train de lancer Paccio, la plateforme aquitaine d'aide à la communication, qui permettra de tout faire en ligne. «On espère que ça motivera les professionnels à utiliser la télé-expertise. Car on n'a reçu que 10 demandes en 2017 alors que, dans le même temps, j'ai fait 300 consultations, soit 100 de plus qu'en 2016.»



Le Dr Girardeau envoie une demande de télé-expertise.

Photo Renaud Joubert

Le suivi des dialyses à distance



Jack Gols en téléconsultation avec le Dr Blanchier.

Photo Quentin Petit

La télé-médecine n'est pas tout à fait une nouveauté en Charente. Depuis 2013, les médecins néphrologues du centre hospitalier d'Angoulême l'utilisent déjà pour le suivi de patients sous dialyse. Comme tous les lundis, mercredis et vendredis matin depuis dix ans maintenant, Jack Gols est allongé sur l'un des lits du centre de dialyse rénale Aura à Châteaubernard. Il écoute un peu de musique pour occuper ces trois longues heures de traitement vital. Amélie Rullier, l'une des infirmières du service, arrive alors, poussant un drôle de chariot équipé d'un ordinateur d'un côté et, de l'autre, d'un écran sur lequel est cliquée une webcam. Jack, 80 ans, a l'habitude. Il aide l'infirmière à brancher son casque sur le petit écran et lance, souriant: «Bonjour Dr Blanchier, comment allez-vous?» Sur l'écran face à lui, le visage de la néphrologue qui lui suit depuis Angoulême. «Vous mangez bien? Comment vous sentez-vous?», l'interroge la spécialiste avant de demander à l'infirmière d'approcher le dossier de la caméra pour qu'elle puisse lire sa tension. Amélie avance ensuite la petite webcam de la fistule

(dispositif installé dans le bras) de l'octogénaire. «Tout à l'air parfait», constate la médecin. «C'est pareil que si elle était là, estime Jack Gols. On discute et s'il y a un problème, elle le voit et ajuste les dosages ou fait le nécessaire.» «Cela permet de gagner le temps précieux du trajet, environ une heure et quinze minutes aller-retour, explique Dominique Blanchier. Un temps qu'on peut consacrer plutôt à nos patients de Cognac, d'Angoulême ou La Couronne.» La Charente ne compte que cinq néphrologues qui assurent notamment le suivi des 176 patients sous dialyse, dont 26 à Châteaubernard. «En 2013, quand nous avons décidé de mettre en place la télé-médecine, nous n'étions plus que trois. Aujourd'hui, l'une de nos collègues habite près de Cognac. Nous n'utilisons donc plus ce dispositif qu'en son absence, mais c'est très pratique.» Sur place, les infirmières le confirment. «Il y a eu quelques réticences et inquiétudes des patients âgés au début, mais ils ont vite vu qu'ils étaient aussi bien pris en charge et maintenant ils sont habitués. Certains trouvent même ça plutôt rigolo.»

Neige attendue et niveau jaune du plan grand froid déclenché

Selon Météo-France, la neige devait finalement arriver en Charente dès hier soir. Ces chutes de neige pourraient durer jusqu'à demain. *«Principalement localisées sur le Confolentais et la Charente limousine, elles devraient ponctuellement blanchir les routes (1 centimètre de neige en moyenne possible dans ces secteurs), précise dans un communiqué le conseil départemental de la Charente. Ailleurs, quelques averses seront également possibles mais marginales. Que cette neige tienne au sol ou non, les chaussées (enneigées ou humides) pourront être rendues glissantes en raison des températures négatives qui vont s'installer en deuxième partie de nuit.»* Les agents du Département ont commencé à s'organiser. *«Face à ces prévisions, le dispositif hivernal du Département a été renforcé au droit des secteurs les plus à risques, pour traiter si nécessaire les axes structurants. [...] Pour couvrir les axes principaux du reste du département, cinq autres équipes sont également en alerte. Nos moyens d'intervention sont donc au total de dix équipes d'astreinte.»*

La préfecture de la Charente, de son côté, a déclenché le niveau jaune du plan grand froid. *«Ce déclenchement tient compte tant des informations transmises par Météo-France, avec des températures comprises entre - 5 et - 10 °C la nuit, que des propositions émises par les associations»,* indique la préfecture. Des chambres d'hôtel supplémentaires sont ouvertes pour les sans-abri. Les équipes du «115» ainsi que les maraudes d'Angoulême et Cognac sont renforcées. Un lieu d'accueil est également ouvert pour les plus vulnérables ne désirant pas intégrer un hébergement d'urgence. Il est situé salle du Presbytère, 127, route de Vars à Gond-Pontouvre. L'ouverture est prévue de 20 heures à 8 heures. L'accueil de jour de L'Éclaircie à Angoulême prend le relais de l'accueil de nuit. La préfecture demande à chacun d'être vigilant et de signaler au «115» tout sans-abri se trouvant à la rue afin de permettre une mobilisation des différents services de l'État, des collectivités locales et des associations.

Six écoles de plus à la trappe

La carte scolaire, présentée hier aux syndicats enseignants, enregistre cette année un solde négatif. Des classes uniques sont encore supprimées. En quinze ans, 60 écoles ont ainsi fermé.

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Sur la carte scolaire discutée hier matin à Angoulême et adoptée sans l'aval des syndicats (1), six nouvelles victimes. Berneuil, Bonnes, Laprade, Mazetrolles, Oriolles et Palzay-Naudouin-Embourie vont devoir fermer leur dernière classe à la rentrée. Ce soir, Marie-Christine Hébrard, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), qui n'a pas souhaité s'exprimer pour le moment, confirmera en comité départemental que pour elles, l'école est bien finie.

Comme tant d'autres auparavant. Au cours des quinze dernières années, 54 classes uniques ont déjà été supprimées en Charente et, selon le syndicat enseignant FO, le mouvement s'accélère sensiblement. «On en a compté 35 depuis 2014», pointe Nelly Niaux, porte-parole de l'organisation syndicale dans le premier degré. Autrement dit, avec ces six nouvelles annonces, 70 % des écoles fermées depuis 2003 dans le département l'auront été en cinq ans à peine.

«Officiellement, on nous raconte que les enseignants seuls dans



Malgré les efforts des parents pour l'entretenir, l'école de Palzay va fermer ses portes en septembre. Une mobilisation se fait jour et les élus ont voté une délibération à l'unanimité pour demander son maintien.

Photo archives Pascal Baudouin

une école sont très malheureux, que cette configuration est mauvaise pour les élèves. Mais en réalité, la politique menée est surtout celle de l'économie: on veut ainsi régler le problème des remplacements», considère Nelly Niaux. Remplacements du reste désormais accessibles à une dizaine de contractuels. Du jamais vu en Charente dans le primaire, ce qui fait bondir les syndicats.

«Plus facile de maquiller les suppressions»

La tendance, désormais, est «aux regroupements à tout propos», peste Jean-Paul Crochet, le maire de Laprade, «bien désolé» de perdre sa classe de CP, CE1, CE2, soit 22 élèves qui prendront la direction de l'école d'Aubeterre, à moins de deux kilomètres de là. D'année en année, ces fermetu-

res ont favorisé l'émergence de gros ensembles, à La Couronne (362 élèves), Barbezieux (279), Saint-Yrieix (252), Vars (243), Châteauneuf (212) et bientôt Fléac où 330 élèves seront accueillis après la fusion, à la rentrée, des écoles maternelles et élémentaires.

«Pour l'administration, il sera ainsi plus facile de maquiller les futures suppressions de postes», redoute Élise Moreau, cosecrétaire départementale à la FSU.

Une vision que ne partage pas son homologue du SE Unsa, Richard Gazaud. «Nous ne sommes pas contre le principe de la fermeture. Elle peut être nettement préférable. La carte scolaire ne peut plus être la même qu'en 1950.»

«Il faut sortir du déni de l'évolution de la société, abonde Stéphane Bégurier, maire de Bonnes, frappé lui aussi de fermeture à la rentrée et... convaincu. Ces re-

groupements dans le secteur d'Aubeterre, il y a quinze ans que je les prône. J'avais proposé la construction d'un groupe scolaire, on ne m'a pas écouté. Résultat, la plupart des écoles du coin ont fermé les unes après les autres alors qu'on y avait continué les investissements. Un vrai gâchis.»

La réaction est assez singulière. La plupart du temps, les annonces de fermetures suscitent une levée de boucliers chez les parents et les élus. Le plus souvent vainement. Mais quelque fois, la mobilisation paie, l'administration recule. Ruffec, hier, en a établi la démonstration (lire en page 20).

(1) Les syndicats contestent notamment le solde négatif des ouvertures/fermetures de classes (-1) et la suppression de 11 postes du dispositif «Plus de maîtres que de classes», réaffectés au dédoublement des CP en REP et CE1 en Rep+. Pour eux, on a étouffé dans l'œuf un dispositif qui faisait l'unanimité.

La copie présentée ce soir par la Dasen

À l'issue du comité technique départemental, hier matin à Angoulême avec les organisations syndicales qui ont toutes voté contre cette carte scolaire à l'exception du Sgen, abstentionniste, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) proposera ce soir aux 30 membres (élus, parents d'élèves, syndicats...) du comité départemental de l'Éducation nationale la plupart des mesures que nous révélons dans notre édition de samedi.

Fermetures: une classe à Charles-Perrault (Angoulême), à Jean-de-La-Fontaine (Mansle), aux Tilleuls Argentés (Segonzac), à Marie-Curie (Châteauneuf), Cagouillet (Cognac), Genevoix (La Rochefoucauld), Doisneau (Ruelle), Jean-Jardry (Coteaux-du-Blanzacais), Les Eaux-Clares (Puyguyon), Pasteur (Saint-Michel), Curie (Confolens), école de Dirac, sur le RPI Mareuil-Courbillac, deux classes sur le RPI de Montembœuf, une classe sur le RPI Brossac-Oriolles-Passirac, une autre sur le RPI Vibrac-Moulidars.

Fermetures conditionnelles: une classe à Jean-Jaurès (Chazelles), à Buhet (Saint-Sulpice-de-Cognac), à Jean-Zay (Sireuil), à l'école de Chassenon, sur le RPI Chabrac-Saint-Maurice-des-Lions.

Ouvertures: une à l'école du Pontouvre à Gond-Pontouvre, à l'école de Bellevigne, à Marie-Curie (La Couronne) et à Cézanne/Renoir (Angoulême). Cinq postes de remplaçants sont en outre créés, quoique FO fasse remarquer qu'un autre est supprimé dans le même temps à Sers-Vouzan.

Ouvertures conditionnelles: une classe à la maternelle de Coteaux-du-Blanzacais, à Jean-Moulin (Angoulême), à l'école élémentaire d'Ansières-sur-Nouère, à Jules-Ferry (Angoulême), à Jules-Vallès (Châteaubernard), aux Castors (Ruffec) et à l'école de Saint-Séverin.

Lycées: une manif contre les réformes

Une large intersyndicale, renforcée par des organisations étudiantes, manifeste ce mardi matin sous les fenêtres de l'inspection académique contre les réformes du bac et du lycée, la sélection à l'entrée de la fac, les conditions de rentrée... Le rassemblement est prévu à 10h30. Les syndicats enseignants appellent dans le même temps à la grève.

«Le salaire du directeur de Territoires Charente n'avait rien de scandaleux»

Pour Philippe Lavaud, ex-président de la SEM, Bernard Alloir méritait ses 12 654 € par mois au regard de ses hautes responsabilités.

Philippe Lavaud ne siégeait pas mercredi dernier au conseil communautaire de GrandAngoulême qui a examiné le rapport de la Chambre régionale des comptes sur la SAEML Territoires Charente, qu'il a présidé de 2004 à 2013. Il ne sera pas non plus ce mardi soir au conseil municipal d'Angoulême, où Vincent You espérait ses explications, en particulier sur le salaire très confortable de son directeur Bernard Alloir (12 654 € par mois en 2016), sans compter des notes de frais dont le montant a surpris les juges.

Mais l'ancien maire d'Angoulême se défend dans un entretien téléphonique accordé à CL: «Parler de salaire mirobolant du directeur, c'est une tromperie», affirme Philippe Lavaud.

«Quand un préfet touche 10 000 € ça ne choque personne»

«Il avait un contrat de travail approprié, son salaire correspondait à des missions et des objectifs définis dans le plan d'affaires qui lui a été fixé»

«Rien de scandaleux» à ses yeux au regard des responsabilités de Bernard Alloir et du business qu'il a généré. «Quand je suis arrivé aux commandes de Territoires Charente, en 2004, la SEM faisait 500 000 € de chif-



Philippe Lavaud: «Le directeur a été payé sur la base des marchés qu'il a apportés». Archive CL

fres d'affaires. Quand j'en suis parti en 2013, elle était à 13,845 millions». Le rapport de la Chambre régionale des comptes s'appuie davantage sur la notion de résultat. Un résultat négatif en 2015.

Mais est-il acceptable de proposer un tel niveau de salaire et de tels avantages à un seul homme quand on pilote une structure mise sur pied avec de l'argent

public ? «Cet argument ne tient pas, défend Philippe Lavaud. Bernard Alloir a été payé sur la base des marchés qu'il a apportés. Pas avec l'argent du contribuable». Et l'ancien maire d'ajouter, cinglant: «Quand c'est un préfet qui touche 10 000 € par mois, et que, là, c'est vraiment de l'argent public, ça ne choque personne.»

S.U.

■ La baisse de la dotation de solidarité communautaire impacte sévèrement les budgets des communes ■ Autour de Cognac, des hausses d'impôts se profilent.

Le casse-tête des maires pour boucler leur budget

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

«On ne sait pas comment on va faire. On va peut-être se mettre à jouer au Loto.» Cette secrétaire de mairie le dit en riant, mais son propos résume plutôt bien la pensée des élus autour de Cognac.

Je n'ose même pas regarder le budget, il sera impossible à boucler.

Jeudi soir, l'agglo a entériné la baisse de la dotation de solidarité communautaire (DSC) venant mettre à mal les budgets en cours de construction dans les communes. Les plus impactées sont celles de l'ancienne communauté de communes de GrandCognac, à part la ville centre qui voit elle sa dotation augmenter de 65.878 euros pour cette année. «C'est le rouleau compresseur, commente à Ars Hélène Tournadre. On perd un dixième de notre budget de fonctionnement en trois ans.» «Je n'ose même pas regarder le budget 2018, il sera impossible à boucler», prévoit Mehdi Kalai, à Brévilles. Il projette de «réunir la population pour montrer les chiffres. On est dans une impasse.»

Foncier bâti d'abord

«Pour nous, la baisse est de 49 % dès cette année. C'est énorme»,

observe aussi Didier Gois, à Mesnac. Une perte impossible à compenser dans les mois qui viennent... À moins d'augmenter de 15 % la taxe sur le foncier bâti qui est «déjà assez élevée». Il n'en est pas question: «On ne peut pas faire subir cette baisse aux habitants», estime le maire, qui se voit tout de même «un peu obligé d'augmenter les impôts». «Mais on va gagner quoi: 1.500 euros?» interroge-t-il... Loin de combler le trou laissé par la DSC. Augmenter la taxe sur le foncier bâti, le maire de Saint-Brice l'envisage aussi. «C'est dramatiquement simple, c'est le seul levier», remarque Jean-Claude Tessenier, à la tête d'une commune qui va perdre 70.000 euros en trois années. «Soit on augmente d'une manière brutale, soit on lisse l'augmentation sur une durée plus longue.»

«Je suis inquiet pour 2019»

L'écu va proposer la deuxième option à son conseil et une hausse d'un peu plus de 10 % dès cette année... Sans être certain d'avoir la majorité. «En 2016, il a déjà fallu qu'on augmente les impôts de 17 %», rappelle-t-il, assurant avoir mis en place «une gestion drastique de tous les frais de fonctionnement. On arrive au bout du système.» Du coup, c'est plutôt sur les investissements qu'il va falloir faire des sacrifices. «On a une salle des fêtes à rénover, le toit de l'église fuit le camp, de la voirie à entretenir...» détaille l'édile, qui risque de devoir abandonner ou repousser certains projets.

«Va falloir faire des choix», note Alain Chollet, à Saint-Laurent-de-Cognac. On a un excédent qui devrait nous permettre de bou-

Une baisse sur trois ans

Montant de la dotation de solidarité communautaire

	2016	2017	2018	2020
Ars	130.744 €	89.195 €	54.493 €	32.696 €
Boutiers-Saint-Trojan	147.199 €	143.994 €	113.587 €	68.152 €
Brévilles	108.467 €	74.290 €	43.845 €	26.307 €
Châteaubernard	502.734 €	432.775 €	232.643 €	139.586 €
Cherves-Richemont	217.023 €	187.110 €	166.936 €	100.161 €
Cognac	1.715.749 €	1.404.975 €	1.470.853 €	882.512 €
Gimeux	277.404 €	92.190 €	54.302 €	32.581 €
Javrezac	59.436 €	57.019 €	36.113 €	21.668 €
Louzac-Saint-André	142.451 €	106.870 €	81.130 €	48.678 €
Merpins	140.404 €	117.871 €	63.373 €	38.024 €
Mesnac	58.571 €	69.702 €	36.102 €	21.661 €
Saint-Brice	117.052 €	109.497 €	65.475 €	39.285 €
St-Laurent-de-Cognac	94.056 €	91.242 €	59.850 €	35.910 €
St-Sulpice-de-Cognac	117.095 €	128.656 €	104.785 €	62.871 €

Source : Grand Cognac

INFOGRAPHIE CL

cler le budget cette année. Mais je suis inquiet pour 2019.»

«Ça fait huit ans qu'on n'a pas investi», souligne de son côté Chantal Nadeau à Gimeux, «commune la plus endettée et la plus en difficulté». Ce n'est pas cette année que ça va changer.

«On est à la limite de la survie», lâche l'écu, qui se refuse de toucher à la fiscalité: «Si c'était pour faire quelque chose, les habitants comprendraient. Mais là...»

Eau et assainissement à la rescousse

La maire va solliciter l'aide mise en place par Grand Cognac (lire ci-contre à gauche). Elle compte aussi sur l'excédent dégagé par le budget «eau et assainissement» pour équilibrer ses comptes.

«Il frôle les 200.000 euros. Je suis sauvée pour trois ou quatre ans. C'est un souffle pour terminer mon mandat.»

Cet excédent, elle n'est pas la seule à en profiter. Et c'est l'argument que renvoie Jérôme Sourisseau aux communes qui se plaignent de la baisse de la DSC.

La loi prévoyait que la compétence eau et assainissement passe dans le giron communautaire. Mais elle n'a pas obligé les communes à transférer le résultat.

Cela laisse 77.000 euros à Ars «pour équilibrer jusqu'en 2019», juge Hélène Tournadre; 23.000 euros à Mesnac où Di-

dier Gois ne voit pas pourquoi cette somme aurait dû être reversée à l'agglo; seulement 960 euros à Brévilles...

«Si l'eau et l'assainissement permettent d'équilibrer les budgets, alors les communes n'auront pas forcément besoin d'aide», conclut Jérôme Sourisseau. Point de vue mathématique.

À Cognac, l'opposition désapprouve

L'opposition cognaçaise a voté contre les modalités d'attribution et la répartition de la DSC jeudi soir, en conseil communautaire.

Alors que cette année, la ville de Cognac est plutôt gagnante. Cela a étonné Michel Gourinchas et ses adjoints. «Le maire se glorifie de cette décision, mais on va perdre 522.000 € en trois ans, observe Noël Belliot. Les chiffres sont établis. Cognac ne doit pas faire preuve de naïveté et croire qu'on va revenir dessus.» C'est pourtant ce que souhaitent certains élus, puisque la DSC peut être rediscutée chaque année.

Par ailleurs, Noël Belliot déplore qu'au bout du compte, la DSC par habitant s'élève à Cognac à 45 euros. En 2017, elle était de 71 euros.

Elles & ils

■ Odile Paquet



et toute l'équipe de la bibliothèque municipale de Cognac, se mobilisent pour la deuxième édition de la manifestation «Et derrière le livre...», événement destiné à promouvoir la lecture et l'écriture chez les plus jeunes à travers des rencontres et des ateliers avec des auteurs et illustrateurs. Ainsi, ce samedi 10 février sera entièrement consacré à cette opération, avec au programme la découverte de l'univers de Malika Doray avec lecture d'albums, suivie d'un atelier avec l'auteure, fabrication de petits livres et dédicaces (à partir de 3 ans). L'après-midi, elle sera rejointe par ses homologues Marie Deschamps, Éric Wantiez, Geoffrey Grimal, pour une rencontre tout public, avant une projection de «Pierre et Lou», un livre adapté en film d'animation. Des ateliers de gravure avec Geoffrey Grimal suivront, de 15h30 à 17h30 (pour les mômes à partir de 6 ans).

Mami Chan



propose une version moderne du concert de musique classique grâce à son association avec le musicien Pascal Moreau. Ce sera à découvrir lors du prochain «P'tit concert», destiné aux enfants âgés de 2 à 5 ans, ce vendredi 9 février à 19h30 aux Abattoirs de Cognac. Elle, la chanteuse au piano, et lui, le joueur de guitare saturée, de thérémine et de kalimba, forment le duo «Okonomiyaki» (Photo archives CL). Inédit dans la salle cognaçaise. Tarif: 5 euros.

«La fabuleuse histoire d'Ali et Baba» se dessine à Châteaubernard

Créa'scène a accueilli dimanche les premières répétitions de la future comédie musicale. La première production travaillée en région.



Stéphanie Brigot (à gauche) est à la mise en scène du spectacle «La fabuleuse histoire d'Ali et Baba» dont les premières répétitions se sont déroulées dans les murs de son association Créa'scène, à Châteaubernard.

Photo G. B.

Gilles BOLLÉY
g.bolley@charentelibre.fr

Ce sera entre les contes des Mille et Une Nuits et Aladin. Son nom: «La fabuleuse histoire d'Ali et Baba». Une comédie musicale dont la particularité vient en premier lieu de sa création. «C'est une première production travaillée en région», indique à la fois ravie et fière Stéphanie Brigot, metteuse en scène de cette future comédie et directrice artistique de l'asso «Créa'scène» à Châteaubernard, qui a accueilli dimanche une partie de la troupe déjà «castée» pour une découverte de l'équipe, des textes, la répartition des rôles et une première session de travail axée sur le chant et le théâtre. «Une équipe pour laquelle nous recherchons encore du monde, précise-t-elle. On a besoin de danseurs et danseuses professionnels ou

semi-pros, à la fois disponibles et pas réfractaires au chant. S'ils sont issus du territoire ou de la Nouvelle-Aquitaine, c'est encore mieux».

Une première au Castelf?

Les compositions de cette «Fabuleuse histoire d'Ali et Baba» sont déjà prêtes, écrites par Élodie Martelet, ex-The Voice, l'émission de TF1, et chanteuse entre autre pour la comédie musicale «Résiste».

Un projet pris en charge par «Eight production», dirigé par Pascal Barbe, producteur du «Best of tour The Voice» et de Lisandro Cuxi (vainqueur de «The Voice» 2017), et par «Ecma France», l'école de chant et arts de la scène de Mickael Merle, basée à Pons (17).

«On travaille depuis un moment ensemble avec Pascal. On avait envie de lancer un tel projet pour lequel on inverserait les rôles. À

savoir faire tout en province où on dispose de tout ce qu'il faut – infrastructures pour répéter, talents –, plutôt qu'à Paris où l'on croit toujours que c'est seulement là-bas que les comédies musicales peuvent se monter», explique ce dernier. «C'est une première en la matière et on est assez fiers de lancer ce nouveau spectacle, moderne dans sa conception, qu'on a voulu «province» aussi dans la diffusion, avec notamment un mapping vidéo 3D pour les décors adaptables», confie son compère Pascal Barbe. Une des autres particularités de cette comédie musicale «made in local» promise à faire le tour de France des «petites» salles d'abord, «pour l'apporter au plus près du public.» Cerise sur la caverne, la première de sa tournée nationale, prévue en novembre prochain, pourrait bien se dérouler près d'ici..

Châteaubernard



Les chambres de L'Yeuse sous les bombes

Les clients de l'hôtel-restaurant L'Yeuse de Châteaubernard ne vont pas manquer de surprises pour la réouverture, aujourd'hui mardi. Cinq chambres de l'établissement sont passées sous les bombes de graffeurs ce week-end, pour des réalisations aussi surprenantes que talentueuses. Elles sont l'œuvre de A-mo Bordeaux, David Selor, Dapper Nicky Nasti, Dege Graffeur et du Cognacais Mathieu Perrono, lesquels ont sévi à l'invitation de Céline Demazières, la patronne d'un hôtel qui ose pour le moins casser les codes. Cinq chambres, cinq artistes, cinq univers avec un fil rouge: relier les Jardins respectueux, l'établissement et l'artistique, *«unis par la même volonté d'ouverture aux autres, à la différence»*, souligne Mathieu Perrono, qui avait déjà œuvré à L'Yeuse avec d'autres compagnons de jeu pour transformer l'une de ses façades et le bistrot (Photo G. B.).

Les enfants préparent le carnaval à la médiathèque



Les mômes sont fiers de présenter leurs beaux masques.

Photo CL

Mercredi dernier à la médiathèque de Châteaubernard, c'était atelier peinture pour huit enfants de 4 à 8 ans, qui ont décoré leur masque de carnaval. Sous l'œil de Murielle Chauvet, ils ont peint un coq, un âne, un lion ou encore un lapin, puis collé des paillettes, et enfin posé des moustaches ou des plumes. Le plus difficile,

c'était d'attendre que ce soit sec! Chacun a laissé libre cours à son imagination, et l'âne n'était pas forcément gris, ni le lapin blanc... Très fiers de repartir avec leurs masques, ils pourront revenir déguisés pour écouter les histoires de Carnaval à «l'Heure du conte» demain mercredi à 15 heures, toujours à la médiathèque.

■ CHERVES-RICHEMONT

Première soirée jeux de société réussie



Photo CL

Les animatrices de la médiathèque de Cherves ont organisé une première soirée jeux de société animée par la société Oika-Oika, avec la locale Manon Granet. Plus de vingt personnes y ont participé vendredi de 18h à 22h. Les jeux actuels n'ont plus rien à voir avec les vieux jeux de plateau où le hasard pouvait ruiner une partie en un coup de dés. Des jeux de réflexion, de stratégie, de bluff aussi, de talent bien sûr. Des jeux qui font appel à la mémoire, la rapidité, la logique, des jeux ludiques avec des règles simples. Pour Manon Granet qui a animé la soirée, passant de table en table pour expliquer, démontrer, «C'est un plaisir que de faire plaisir et partager». Ce moment qui en appelle d'autres a été un moment de partage, de lien intergénérationnel et de convivialité.

CHÂTEAUBERNARD - CARHAIX (29) CHÂLONS-SUR-SAÔNE (71) - ANGERS (49)

M. Benjamin COGNOLATO (†), son époux ;
M^{me} Dany et Alain BENARD,
M^{me} Yveline et Philippe BOSSAN,
M. Alain et Marie-Claire (†) COGNOLATO,
M. Jacky COGNOLATO et Lysiane BENEDITTINI,
M. Patrick et Marie-Claude COGNOLATO,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Jacques et Bernadette
LE YONCOUR, son neveu,
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Simone COGNOLATO,
née LE YONCOUR,

survenu à l'âge de 95 ans.

La cérémonie religieuse se déroulera le mercredi 7 février 2018, à 15 heures,
en l'église de Cherves, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité
familiale.

Condoléances sur www.pf-hervoit.fr

PF Hervoit - F. Leclerc, Maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

COGNAC CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Denise ROBART, son épouse ;
Serge et Anne-Marie ROBART,
Philippe et Sophie ROBART,
Joël et Françoise TRICHET,
Didier et Pierrette TRICHET,
ses enfants ;
Alicia et Gregory, Anthony, Calahan,
Quentin, Océane, Stéphanie,
Sébastien, David, Sandra,
ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Michel ROBART,
ancien boulanger,

survenu à l'âge de 80 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées
le vendredi 9 février 2018, à 14 h 30,
en la chapelle des Templiers
de Châteaubernard,
suivies de l'inhumation au cimetière
de Crouin, à Cognac, dans l'intimité
familiale.

M. ROBART repose à la Maison
funéraire du Plassin,
à Gensac-la-Pallue, entrée n° 2,
où la famille recevra des visites jeudi
8 février 2018, de 16 h à 19 h.

PF Hervoit - F. Leclerc,
Maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Le chiffre

177

L'augmentation du seuil de
revente à perte (SRP) prévue
dans le projet de loi sur
l'alimentation présenté la
semaine dernière, coûtera
jusqu'à cinq milliards d'euros aux
consommateurs, estime
l'association UFC-Que Choisir.
Ce projet de loi, qui vise
notamment à rémunérer les
producteurs agricoles, prévoit un
«encadrement» des promotions
et le relèvement du SRP de 10%.
Cela se traduirait par «entre
0,7% et 2% d'inflation sur les
produits alimentaires», selon le
président d'UFC-Que Choisir,
Alain Bazot, soit jusqu'à
177 euros par ménage.

■ REDRESSEMENT

Amazon conclut un accord avec le fisc français

Le groupe de commerce en ligne Ama-
zon a annoncé hier avoir trouvé un ac-
cord avec l'administration fiscale fran-
çaise pour régler de lourds arriérés
d'impôts (202 millions d'euros), un con-
flit vieux de cinq ans. En vertu de cette
transaction, «l'ensemble des chiffres
d'affaires, charges, profits et taxes liés à
l'activité de commerce de détail sont dé-
sormais comptabilisés en France», a pré-
cisé le groupe dans une déclaration. Le
montant du chèque qu'Amazon a dû en-
voyer au fisc français pour solde de tout
compte n'a pas été révélé.

Un suicide toutes les heures

8.885 personnes se sont donné la mort en 2014. Un chiffre en baisse. Mais le suicide reste la 2^e cause de mortalité chez les 15-24 ans.

En 2014, le suicide a été la cause de 8.885 morts en France métropolitaine (6.661 hommes et 2.224 femmes), soit 24 par jour, selon le 3^e rapport de l'Observatoire national du suicide (ONS).

«Malgré une baisse de 26% du taux de suicide entre 2003 et 2014, la France présente, au sein des pays européens, un des taux de suicide les plus élevés derrière les pays de l'Est, la Finlande et la Belgique», soulignent les auteurs de ce document. Selon eux, le nombre de suicides est sans doute sous-estimé, dans la mesure où il ne prend en compte que les morts déclarées comme telles sur le certificat de décès. Le nombre réel pourrait avoisiner les 10.000.

Fait marquant, le suicide est «la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans», après les accidents de circulation, «et représente 16% des décès de cette tranche d'âge en 2014». Pour autant, le taux de suicide chez les 15-24 ans reste relativement faible par rapport aux autres tranches d'âge (cinq pour 100.000, hommes et femmes confondus). Dans cette classe d'âge, il est nettement plus important chez les hommes (7,5) que chez les femmes (2,5).

Selon des enquêtes citées par le rapport, près de 3% des jeunes de

17 ans ont déclaré avoir fait au cours de leur vie une tentative de suicide ayant entraîné une hospitalisation. Un ado sur dix dit avoir pensé au moins une fois au suicide au cours des douze derniers mois.



Chez les 15-24 ans, 16% des décès sont dûs à des suicides. Photo archives AFP

Alors que les décès sont plus nombreux chez les garçons que chez les filles, «les tentatives de suicide sont deux fois plus fréquentes» chez ces dernières, «de même que les pensées suicidaires».

Comment expliquer ce décalage? «Le mal de vivre et la souffrance

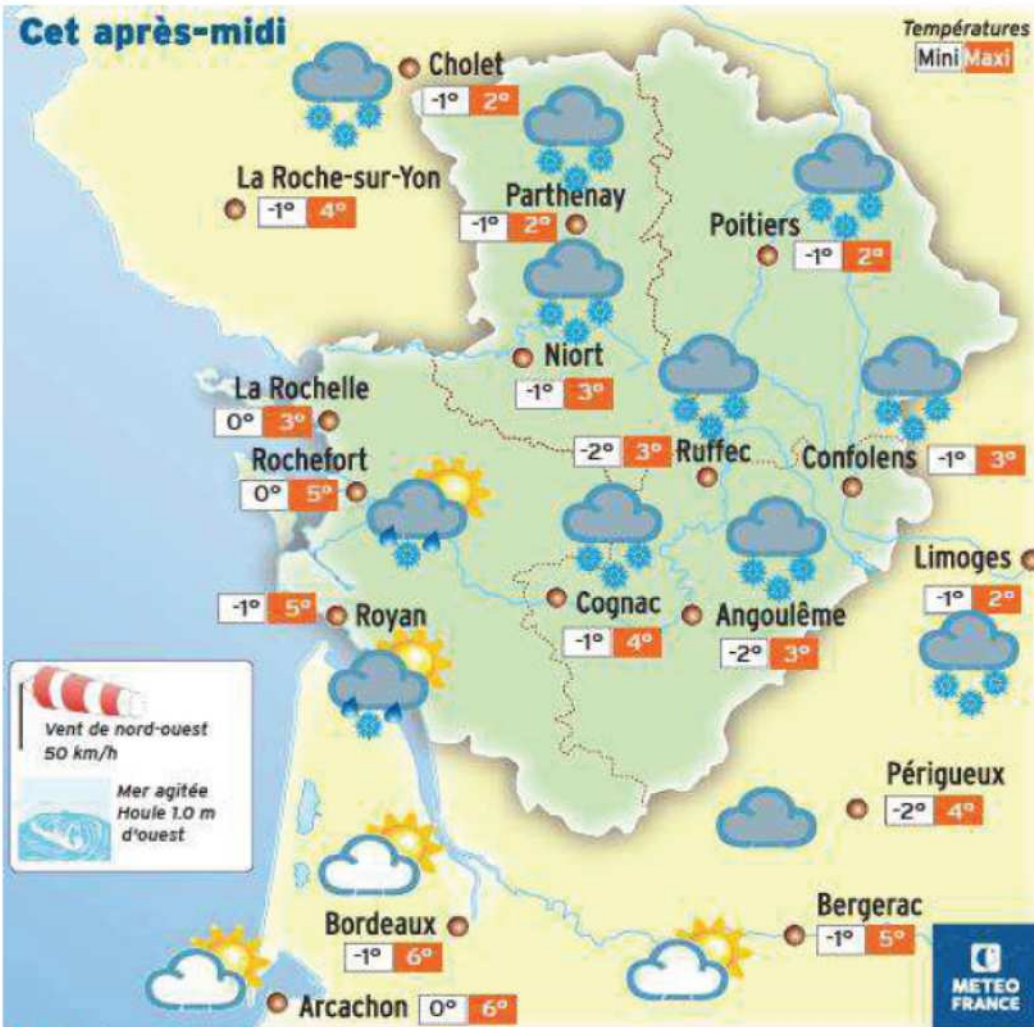
des filles se traduisent par des plaintes et des atteintes à leur corps (douleurs, troubles alimentaires, scarifications, etc.), dont les tentatives de suicide sont une forme d'expression», avancent les auteurs. Les garçons, eux, «extériorisent davantage leur souffrance par le recours à la force et à la violence (délinquance, alcoolisation, vitesse sur les routes, errance, etc.), dont les décès par suicide sont la forme ultime», poursuit le rapport.

Si on prend en compte l'ensemble de la population, le taux de suicide est le plus élevé chez les personnes âgées, notamment chez les hommes. Il culmine chez les hommes âgés de 45 à 54 ans (33,4 pour 100.000) et, surtout, de plus de 74 ans (59,4 pour 100.000).

Tous âges et sexes confondus, les modes de suicide les plus fréquents sont les pendaisons (57%), les armes à feu (12%), les médicaments et autres substances (11%) et les sauts dans le vide (7%).

Les régions les plus touchées sont la Bretagne et la Normandie (taux de décès par suicide supérieurs de 47,7% et 22,9% à la moyenne nationale). Les moins touchées sont Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse (taux de décès par suicide inférieurs de 19,4% et 32,3% à la moyenne nationale).

Cet après-midi



Offensive hivernale.

Le ciel est gris et menaçant, avec des précipitations intermittentes ou des averses, sous forme de neige dans l'intérieur, de pluie et neige mêlées sur le littoral. Ces précipitations se poursuivent la nuit prochaine. Prudence sur les routes, le sol peut blanchir localement. Le vent est faible à modéré de Sud-Ouest à Ouest, à assez fort de Nord-Ouest sur la côte.

Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



HIER

Mini / 16h

Harcèlement : une amende et après ?

Le futur projet de loi relatif aux violences faites aux femmes entérine la création d'un outrage sexiste qui sera puni d'une amende. Beaucoup doutent de son efficacité

AUTRES MESURES

Le projet de loi contre les violences sexuelles et sexistes comprendra deux mesures qui modifieront profondément certains articles du Code pénal. D'une part, les délais de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs passeront de vingt à trente ans (à partir de la majorité de la victime). Ensuite, la loi fixera un âge minimum en deçà duquel un enfant ou un adolescent sera présumé non consentant en cas de relation sexuelle.



Selon un sondage mené à Bordeaux, 90 % des personnes témoins de scènes de harcèlement de rue ne réagissent pas. ILLUSTRATION POR

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

A la fin du mois d'août dernier, le tribunal correctionnel de Strasbourg a créé une certaine sensation en infligeant quatre mois de prison ferme à un quinquagénaire à la main baladeuse. Quelques jours plus tôt, en pleine rue, le malotru, passablement imbibé, avait touché les fesses d'une jeune femme de 19 ans. Le geste avait été surpris par un passant qui avait aussitôt appelé la police alors que l'inconnu s'éloignait tranquillement pour acheter des cigarettes. « C'était pour rigoler », avait lâché l'agresseur devant des magistrats qui n'étaient pas d'humeur badine.

Des lois existent

Rarissime, une telle condamnation, antérieure à la vague « balance ton porc » est sans doute révélatrice d'une plus grande sensibilité de la chaîne judiciaire à ce type de violences. Les temps changent. En 2011, le parquet d'Avignon, pour ne citer que lui, n'avait pas hésité à classer sans suite la plainte d'une femme de chambre ayant subi le même outrage de la part d'un client de l'hôtel où elle travaillait.

Des lois existent pour réprimer les infractions à caractère sexuel, qu'il

s'agisse d'insultes, de harcèlement, ou d'agressions. Faut-il encore les appliquer ! Au cours de ces vingt dernières années, le respect des droits de la personne, la protection des différences, ont été malgré tout confortés.

« Quand je regarde en arrière, cela a beaucoup évolué, se félicite l'ancienne avocate bordelaise Marjolaine de Poncheville, aujourd'hui juge aux affaires familiales. Je me souviens encore des mots de cette femme au visage tuméfié venue chercher de l'aide dans mon cabinet : « Au commissariat, ils ne veulent pas prendre ma plainte. Ils disent que c'est un différend familial. » (1)

La question de la preuve

Si on ne peut pas à proprement parler de vide juridique, le Code pénal n'a pas répondu à tout. Issu d'un rapport parlementaire, le projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles, qui sera présenté le 7 mars prochain au conseil des ministres, propose la création d'une nouvelle infraction : l'outrage sexiste. Puni d'une amende dont le montant n'a pas été encore arbitré, elle vise à dissuader tout comportement constituant « une atteinte à la liberté de circulation des femmes dans l'espace public » et mettant en jeu « l'estime de soi et le droit à la sécurité. »

Autant dire que le champ d'application est large. Des propos sur le phy-

sique, des invitations répétées, ou le fait d'être suivie pourraient être bientôt sanctionnés. Sous réserve que la preuve puisse être faite. Par la future police de sécurité du quotidien dont Emmanuel Macron a annoncé la

Le risque que cette infraction ne relève que du symbole, en dépit du tintamarre médiatique, est réel

création ou par des agents de sécurité assermentés par les pouvoirs publics.

Alors qu'aujourd'hui les dossiers de harcèlement sexuel sont souvent délaissés par policiers et procureurs en dépit des témoignages, des mails ou des SMS réunis par les victimes, on mesure la difficulté de l'exercice. Cette contravention risque non seulement de focaliser la police sur les mêmes publics déjà discriminés alors que le sexisme touche toutes les classes sociales. Mais dans la pratique, verbaliser pourrait être le plus souvent synonyme de mission impossible.

Nombre de juristes restent dubitatifs sur l'efficacité de cette future contravention. « La Belgique a adopté en 2012 une loi pénalisant le harcèlement dans l'espace public et en 2014

une loi qui punit l'auteur d'un geste qui pourrait exprimer un mépris envers une personne en raison de son sexe. Un an plus tard, seules trois plaintes ont abouti », rappelle sur son blog l'ancienne députée socialiste Barbara Romagnan, rapporteur en 2012 du projet de loi relatif au harcèlement sexuel.

Le risque que cette infraction ne relève que du symbole, en dépit du tintamarre médiatique qui l'accompagne, est réel. Dans une société baignant dans une culture pomographique amplifiée par l'univers numérique et la télé-réalité, qui peut croire que la peur d'une amende abaissera le seuil de tolérance et fera reculer la domination masculine dans l'espace public ?

Un phénomène massif

En 2015, une enquête de l'Institut national d'études démographiques avait révélé qu'une femme sur cinq avait fait l'objet au cours de l'année écoulée d'agissements et de violences à caractère sexuel. Un an plus tard, une étude intitulée « femmes et déplacements », menée dans l'agglomération bordelaise par trois sociologues confirmait l'ampleur du phénomène. Plus de 82 % des 4 800 femmes ayant répondu à un questionnaire en ligne avaient coché au moins une case. 25 % d'entre elles disaient avoir subi, au cours des 12 mois précédents,

des regards insistants et des présences envahissantes, 18 % des contacts physiques non désirés, 32 % des commentaires déplacés, injurieux ou menaçants. « Dans la rue à Bordeaux, c'est souvent que j'entends : "Alors miss tu es bonne" ! Et si on a le malheur de mettre une jupe en cuir, à tous les coups on se fait traiter de salope », raconte une étudiante girondine. Les femmes de 60 ans sont celles dont le sentiment d'insécurité est le plus prégnant. Mais ce sont les moins de 25 ans qui constituent le cœur de cible.

« Chaque fois que des hommes stagnent autour d'un terrain de pétanque ou à l'entrée d'un centre com-

Face au harcèlement de rue, les femmes ont plutôt tendance à adapter leur comportement

mercial, les femmes ont peur », relève Johanna Dagom (2) l'un des auteurs d'une étude qui a isolé deux profils d'auteurs. D'un côté, il y a le harceleur qui opère en bande : « on est un mec, on montre à ses copains qu'on n'est pas "pédé" et donc on va s'attaquer aux femmes mais il n'y a pas de passage à l'acte. C'est le moins redoutable. » De l'autre, un homme seul, plus âgé, plus dangereux, qui essaie le plus souvent de passer inaperçu. C'est dans cette catégorie qu'on retrouve les exhibitionnistes et les frotteurs.

Raser les murs

Face au harcèlement de rue, les femmes ont plutôt tendance à adapter leur comportement, à éviter certains quartiers, à modifier leurs tenues vestimentaires et à faire comme si elles n'entendaient pas sifflements, quolibets et expressions salaces.

Réconcilier la galaxie masculine avec la courtoisie et la politesse relève davantage de l'éducation et de la prévention que du Code pénal. D'aucuns espèrent que la création de cet outrage sexiste aura au moins le mérite de briser le mur de l'indifférence. Vaste programme. Selon l'enquête de grande ampleur conduite à Bordeaux, 90 % des personnes témoins de scènes de harcèlement de rue ne réagissent pas.

(1) et (2) Les propos rapportés ici ont été tenus lors d'une conférence organisée le 18 janvier à Bordeaux par le forum Montesquieu et intitulée : « Harcèlement de rue : entre insécurité et vidéolégislatif »

La vague de froid, c'est pour cette semaine

MÉTÉO La moitié du pays a été placée en vigilance orange pour la neige et le verglas. L'hiver s'installe après deux mois d'une douceur exceptionnelle

Du Massif central à la Lorraine en passant par les pays de la Loire et l'Ile-de-France, 40 départements devaient subir fortement les assauts de la neige et du froid, avec un épisode particulièrement notable aujourd'hui de la Touraine à la Vendée. Un premier épisode neigeux a affecté dès hier le centre-est, le Massif central et Rhône-Alpes. La perturbation devait s'étendre vers le nord, la pluie remplaçant peu à peu les flocons en plaine en Rhône-Alpes.

« L'zone la plus affectée » devrait se situer aujourd'hui entre l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire, la Vendée, indique Sébastien Léas. Entre 7 et 15 cm de chutes de neige, localement jusqu'à 20 cm sont attendus, ce qui ne veut pas dire que la couche neigeuse au sol atteindra cette épaisseur. À Paris aussi, la neige, qui a commencé à tomber hier mais « pour l'instant pas de manière significative » selon l'organisme de la prévision, devrait continuer. Cinq à dix cm sont prévus aujourd'hui en Ile-de-France, « possible-ment un peu plus ponctuellement ».

« Gelées généralisées »

Les chutes de neige pourront se prolonger demain, notamment sur le centre-ouest, la Nouvelle-Aquitaine. Mais surtout les sols enneigés contribueront à faire chuter les températures, et Météo France s'attend à des « gelées généralisées » dès demain, hors région méditerranéenne. Vingt-deux départements, dont la Charente, la Charente-Maritime, ainsi

que les huit d'Ile-de-France, le Nord et le Rhône, ont ainsi activé hier leur « alerte grand froid » pour l'hébergement des sans-abri, a annoncé le ministère de la Cohésion des Territoires.

Ce qui signifie l'ouverture d'un millier de places d'hébergement d'urgence, en plus des 13 000 déjà prévues pour l'hiver. En région parisienne, le préfet a installé une « cellule de crise », et les équipes de secours (Samu Social, Ville, associations etc.) seront renforcées.

Un mois de janvier qui fera date

Après un jeudi plus calme, vendredi devrait voir l'arrivée d'une nouvelle perturbation, venue cette fois du nord-ouest, touchant tout un pan des Hauts-de-France jusqu'au Limousin en passant par l'Ile-de-France. Le contraste sera grand avec les dernières semaines.

Le pays a certes connu de fortes chutes de neige, mais sur les seuls reliefs (plus de 6 mètres dans les Alpes du nord). Pour le reste, c'est plutôt la douceur qui avait dominé, avec le mois de janvier le plus doux depuis plus d'un siècle, et une pluviosité record alimentant des crues dans plusieurs régions. Hier, les boucles de la Seine et la Marne aval restaient en vigilance orange inondations, avec des niveaux encore élevés et des débordements sur de nombreux secteurs. En revanche la Seine à Paris a été sortie de l'alerte orange, indique Vigicrues.



Carte scolaire, ça coince

PREMIER DEGRÉ

La plupart des syndicats ont voté, hier, contre le projet de carte scolaire examiné ce jour

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

A l'exception du SGEN-CFDT, qui s'est abstenu hier lors du comité technique spécial départemental consacré au projet de carte scolaire 2018 (voir ci-contre), toutes les organisations syndicales ont voté « contre ». « Assez », « inédit », ont reconnu les intéressés qui dénoncent des « moyens insuffisants » au regard de la spécificité de la Charente, département rural et pauvre de l'académie. À l'unanimité, ils déplorent aussi la disparition de nombreux postes du dispositif plus de maître que de classe (PDMQDC) pour financer le renforcement des CP et des CEI en zone prioritaire (Rep et Rep+), promesse du candidat Emmanuel Macron, qui sera effective à la rentrée 2018 « mais à moyens constants ».

Pas de fermeture à Ruffec

« Ce dispositif plus de maîtres que de classe était plébiscité par les collègues. On l'élimine sans évaluation et sans tenir compte de l'expertise pédagogique des enseignants », déplore Richard Gazaud, secrétaire départemental de l'Unsa éducation. « Il avait impulsé une nouvelle dynamique positive et un vrai partenariat entre enseignants », abonde Elise Moreau, cosecrétaire départemen-



Le renforcement des CP-CEI en zone prioritaire se fait au détriment des postes plus de maîtres que de classe. ARCH. A. LACAUD

tal du Snuipp FSU. Tous estiment aussi que le dispositif CP 100 % de réussite, sans aucun budget alloué par le ministère, aurait pu également être étendu à d'autres écoles hors réseau prioritaire « parce que la difficulté sociale et scolaire n'est pas seulement en Rep et Rep+ ».

Globalement, le projet de carte scolaire 2018 en Charente prévoit 18 fermetures de classes « fermes » et cinq conditionnelles, contre quatre ouvertures de classes et sept conditionnelles. Sans finalement de fermeture à Ruffec où les parents s'étaient mobilisés encore hier matin devant les écoles Méningaud (mesure de fermeture levée) et des Castors. Les syndicats (en particulier la FSU) soulignent « l'engrenage » préoccupant des fusions d'écoles qui ne « respectent pas assez la spécificité rurale du territoire ». « C'est plus facile mathématiquement de fermer des classes dans des écoles qui en

comptent beaucoup », observe avec ironie Jean-Paul Pochard, secrétaire départemental Snuipp FSU. Il s'inquiète aussi des fusions école maternelle-élémentaire. À Fléac, par exemple, les écoles Marcel-Aymé et Alphonse-Daudet ne feront plus qu'une à la rentrée, avec 325 élèves pour 14 classes. « D'expérience, nous savons que, lorsqu'il y a tension, c'est toujours la maternelle qui trinque », regrette Jean-Paul Pochard. FO, de son côté, s'inquiète aussi de la diminution des élèves de moins de 3 ans scolarisés en Charente. « On est passé de 34 % en 2000 à moins de 10 % en 2017 », déplore Nelly Niaux, secrétaire départementale de Snucl FO.

Pas assez de remplaçants

De moins en moins de petites écoles, constatent les syndicats, mais plus de grosses structures comme l'école Marie-Curie (362 élèves), à La Couronne, qui doit gagner une

PROJET 2018, CLASSES MENACÉES

18 FERMETURES DE CLASSES ENVISAGÉES

MATERNELLE. Charles-Perrault à Angoulême, Jean-de-la-Fontaine à Mansle, Les Tilluils argentés à Segonzac, Marie-Curie à Châteauneuf. **ÉLÉMENTAIRE.** Cagouillet à Cognac, Maurice-Genevoix à La Rochefoucauld, Pierre-et-Marie-Curie à Confolens, Robert-Doisneau à Ruelle-sur-Touvre, Jean-Jardry à Coteaux du Blanzacais. Les Eaux claires à Puy-moyen, Louis-Pasteur à Saint-Michel, École élémentaire Dirac.

RPI / RPC. Victor-Duruy-Mario-Rouston à Angoulême, RPI Mareuil / Courbillac, RPI Montemboeuf, Massignac, Mazerolles, Cherves, Chatelars, Vitrac Saint-Vincent (fermeture d'un poste classe à Montemboeuf et fermeture de l'école d'Oriolles), RPI Vibrac Moulidars (un poste classe à l'école de Moulidars).

5 FERMETURES CONDITIONNELLES (selon comptage à la rentrée). Maternelle Jean-Jaurès à Chazelles, Élémentaire Buhet à Saint-Sulpice-de-Cognac, Jean-Zay à Sireuil, à Chassenon (sous réserve), Chabrac-Saint-Maurice des Lions.

4 OUVERTURES DE CLASSES POSSIBLES EN ÉLÉMENTAIRE. À Bellevigne, Pontouvre à Gond-Pontouvre, Marie-Curie à La Couronne et Cézarne-Renoir à Angoulême.

7 OUVERTURES DE CLASSES CONDITIONNELLES. 3 en maternelle : à Coteaux du Blanzacais, Jean-Moulin à Angoulême et Les Castors à Ruffec. 4 en élémentaire : à Asnières-sur-Nouère, Jules-Ferry à Angoulême, Jules-Vallès à Châteaubernard et à Saint-Séverin (situation à suivre).

15 OUVERTURES DE CLASSES AU TITRE DES CP ET CEI dont 7 en Rep (Victor-Hugo, Jules-Michelet à Cognac, Paul-Garandeau à Cherves-Richemont, à Nieul, Genouillac et Jean-Everhard à Roumazières) et 8 en Rep+ à Marie-Curie, Alain-Fournier, Albert-Uderzo et Cézarne-Renoir à Angoulême, Célestin-Freinet, Jean-Monnet, Edouard-Herriot à Soyaux. **FUSION D'ÉCOLES.** Fléac (Marcel-Aymé et Alphonse-Daudet), Linars, transfert des deux classes de Palzay Naudoin à Villefagnan, RPI Berneuil, Chalignac Saint-Aulay-la-Chapelle (fermeture de l'école de Berneuil), RPI Bonnes / Laprade / Aubeterre (fermeture des écoles de Bonne et Laprade).

classe à la rentrée, ce qui lui permettra de passer à 25,86 élèves par classe au lieu de 27,85.

Parmi les inquiétudes soulevées, le recrutement de contractuels, enclenché pour la première fois en Charente, et l'insuffisance des remplaçants. « La semaine dernière, par exemple, il y avait 30 enseignants non remplacés sur l'ensemble des professeurs des écoles charentais (1 647 dont 263 hommes) », précise Nelly Niaux, Snucl FO.

Le projet de carte scolaire doit être examiné ce soir à 17 heures, en comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN) élargi aux élus et représentants des parents. Et ce dans un contexte de grève nationale contre la réforme des lycées, lancée par une dizaine de syndicats enseignants et d'organisations étudiantes à la suite des actions du 1^{er} février. En Charente, l'intersyndicale appelle à un rassemblement à 10 h 30 devant l'inspection d'académie à Angoulême.

La préfecture déclenche le plan grand froid niveau jaune

CHARENTE Des températures comprises entre -5 et -10°C étaient annoncées ce mardi au petit matin. Aussi, Pierre N'Gahane, préfet de la Charente, a déclenché hier le « niveau jaune » du dispositif d'hébergement hivernal d'urgence. Ce dernier prévoit l'ouverture de chambres d'hôtels supplémentaires pour les sans-abri ; le renforcement des équipes du 115 ainsi que des maraudes dans le Grand-Angoulême et à Cognac ; l'ouverture d'un lieu d'accueil « pour les plus vulnérables ne désirant pas intégrer un hébergement d'urgence ». Ce lieu d'accueil est situé salle du Presbytère, 127, route de Vars, au Gond-Pontouvre. L'ouverture est prévue de 20 heures à 8 heures. L'accueil de jour de l'Éclaircie, à Angoulême, prend le relais de l'accueil de nuit.

RISQUE DE NEIGE ET DE VERGLAS SUR LES ROUTES

Le Conseil départemental mobilise dix équipes



Hier soir, le service des routes du Conseil départemental de Charente a mobilisé dix équipes d'astreinte : trois en Charente limousine, dans le secteur de Chabanais, deux en périphérie immédiate du secteur où il fera le plus froid, à Ruffec et Montbron, et cinq autres ailleurs dans le département. PHOTO TADEUSZ KLUBA / ARCHIVES « SUD OUEST »

La zone du Fief du Roy est repartie de l'avant

COMMERCE De nouvelles enseignes installées, la zone fait désormais quasiment le plein. L'association de commerçants attend maintenant les aménagements promis par l'Agglo

SÉRIE Ce mois-ci, « Sud Ouest » s'interroge sur la place du commerce dans la ville et en périphérie

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Qu'il semble bien loin le temps où la zone du Fief du Roy faisait peine à voir, peu attirante, à la dérive. Pourtant, ce n'est pas si vieux. Jusque dans les années 2013-2014, le site faisait grise mine et l'ambiance était encore plombée par l'annonce de la création de la zone du Mas-de-la-Cour/ Bellevue. Et le départ de sa locomotive, M. Bricolage vers celle-ci.

Mais depuis deux ans, le décor a bien changé. La zone a retrouvé dynamisme et optimisme, sous l'impulsion, notamment, de l'association des commerçants présidée par Stéphane Musseau (Le Fief Fleuri) qui a secoué un peu le cocotier et insufflé un nouvel esprit. Et ça marche puisque depuis, les installations d'antenne se sont succédées. On pense, notamment, au magasin So Bio dans une partie des locaux de l'ancien M. Bricolage en juin dernier ou bien encore, l'enseigne Ma Boulangerie qui a cartonné depuis son installation en octobre

D'autres arrivées

Et ce n'est pas fini, « Une cave à bières, La Minute Blonde va venir s'installer dans le box à côté de la boulangerie, fin avril, début mai. Le patron a déjà des magasins similaires à Poitiers et Saint-Jean-d'Angély », informe Stéphane Musseau. Par ailleurs, l'ancien local King Jouet va voir arriver un restaurant-grill, traiteur à l'automne. Ce lui de Sport 2 000 qui s'en va, doit être repris. C'est une animalerie, Max-zoo, qui viendra prendre la place fin mars début avril. « C'est la même chose que ce qui existe déjà à Angoulême », précise Stéphane Musseau. Une concurrence pour cette partie d'activité de son Fief Fleuri ? « Pas vraiment, car ils ne feront que des produits morts (alimentation et accessoires), pas de vente d'animaux ».

Autre arrivée programmée, celle de Revbike (face à Lederc). Le patron, M. Rotureau a racheté les cycles Dupuy pour y transférer son activité, « il va y mettre la marque de vélo qu'il a déjà Giant et, en même temps continuer l'activité déjà établie de Dupuy », précise Stéphane Musseau.

« Ce qui est vraiment positif à présent, c'est qu'à chaque arrêt ou départ, il y a une reprise derrière », poursuit-il. Ce qui tend à prouver que la zone a retrouvé une certaine attractivité. Mais, ce n'est pas tout dans les



La zone du Fief du Roy a retrouvé un dynamisme certain, grâce à l'arrivée de nouveaux commerçants, comme « Ma Boulangerie ». PHOTO J.G.

La zone de Bellevue à la peine

Si Le Fief du Roy se porte bien, on ne peut pas en dire autant de Bellevue qui a bien du mal à remplir les derniers boxes qui restent. Contacté, la Société d'économie mixte Charente Développement qui s'occupe de la commercialisation annonce que rien ne bougera avant juin. « C'est compliqué, avoue Véronique Marendat, vice-présidente en charge de l'économie à l'Agglo. Il est vrai que ces dernières espaces sont en fond de zone, dans un cul-de-sac. Ce n'est pas très attractif ».

Pourtant, l'élue l'affirme, il existe une vraie demande d'enseignes pour venir s'installer sur Cognac : « Regardez Décathlon qui va venir s'installer dans les anciens établissements Chausson ou alors la zone du Fief du Roy que l'on croyait perdue un temps et qui vit bien aujourd'hui ». Alors qu'est-ce qui coïncide ? « Peut-être faut-il modifier les critères à Bellevue, ne pas vouloir faire que du commerce mais introduire aussi de l'artisanat », suggère Véronique Marendat. Quand d'autres pensent que cette zone ne se développera jamais tout à fait tant que le pont qui doit relier les zones par-dessus la RN 141 ne sera pas réalisé.

changements. Au-delà des nouveaux venus, il y a aussi ceux qui évoluent. Comme Carglass qui s'agrandit en prenant la place du magasin de vêtements Chic qui lui-même se déplace un peu plus loin pour s'installer dans les anciens murs des cuisines Pascal... D'autres rafraîchissent leur look en refaisant leur façade. C'est d'ailleurs le cas du Fief Fleuri qui s'est engagé dans des travaux de réfection de son entrée où est en train de créer un hall de 300 m². « Ce sera beaucoup mieux pour le confort des clients. On y installera d'ailleurs un coin repos et boissons. Tout comme



Véronique Marendat.
ARCHIVES ANNE LACAILLE

un Dog wash ». Autrement dit une station de lavage pour les toutous, en self-service, « ça marche très bien dans les animaleries ou cela a été installé et il n'en existe nulle part ailleurs sur Cognac. Tout devrait être fini lors de la première quinzaine de mars ».

Des aménagements prévus

Seul petit bémol dans ce concert de satisfactions. Le magasin de chaussures et vêtements Géro quittera définitivement la zone et Cognac en mars ; « c'est bizarre car la gérante me disait qu'elle était plutôt satisfaite de l'activité », note Stéphane Musseau.

UN NOUVEAU NOM

À l'image du commerce, l'association des commerçants du Fief-du-Roy se porte bien et compte aujourd'hui 70 adhérents. Il est vrai qu'elle a considérablement agrandi sa zone d'influence puisqu'à ux commerces du Fief sont venus s'ajouter une partie de ceux de Bellevue et du Mas-de-la-Cour, de la rue de l'Asinerie et plus récemment, ceux du secteur de l'avenue d'Angoulême entre le rond-point de La Trèche et celui des Vauzelles. « Comme ça, la boude est boudée », note Stéphane Rousseau. Du coup, l'association va changer de nom pour s'appeler Association des commerçants de Châteaubernard.

Peut-être pas assez, néanmoins pour l'enseigne nationale, « c'est un bâtiment qui a une surface de 1 300 mètres carrés, il devrait trouver preneur, soit en une seule unité ou alors divisée en deux ».

Le commerce reflorissant, ce sont les aménagements extérieurs dont il va falloir s'occuper à présent pour accompagner cette dynamique. Et cette partie est l'affaire de l'Agglo. « Les élus ont des projets sur la redistribution de la zone. Et nous sommes conviés à chaque réunion », affirme Stéphane Musseau. Il y a, ici, pas mal de choses reprendre : la voirie, la signalétique, les trottoirs, l'éclairage, l'écoulement pluvial. Et surtout, il y a l'impérative obligation de créer des chemins piétons qui sont totalement inexistant à l'heure actuelle. C'est une question de sécurité. Reste à réaliser (et quand ?) les travaux.



LE PIÉTON

Est tellement enquiné par le manque de places de stationnement qu'il vient à élaborer des stratégies. Le lundi et le mercredi, l'affluente étant moindre en ville, le Bipède arrive au travail un peu plus tard. Mais les autres jours, il se gare avant 9 heures pour être certain de ne pas tourner de longues minutes avec le stress d'être en retard.

doizon
CONSTRUCTEUR DE GARAGES
d'abris de jardin
& d'auvents
EXPOSITION PERMANENTE
Ouvert les lundis, mercredis
& vendredis de 14h30 à 18h
Claude BOUR
48, bd de Javrezac - COGNAC
05 45 35 28 01 - www.doizon.com

AGENDA

AUJOURD'HUI

Ateliers. De 14 h à 16 h, initiation à la calligraphie avec Sylvie Edeline, à partir de 14 ans. Dans le cadre de « Patrimoines en Charente », en partenariat avec Maisons Paysannes de Charente, à la bibliothèque. Deux groupes de 7 personnes. Sur inscription au 05 45 36 19 50.

« Couleurs de l'art roman en Charente ». De 14 h à 18 h, exposition de photographies réalisées par Noé Bourgoign, à la bibliothèque. Tél. 05 45 36 19 50.

Théâtre humour. À 20 h 30, Olivier Broche présente « Moi et François Mitterrand », une histoire absurde et poétique, à l'Avant-Scène. Tarif de 12 € à 26 €. Tél. 05 45 82 32 78.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction, 9, place François-1^{er}, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr. Tél. 05 45 36 62 80.

« Sud Ouest » publicité. Tél. 05 45 36 62 85.
« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33. Courriel : service.client@sudouest.fr

Police municipale.
Tél. 05 45 82 38 48.

Encombrants. Tél. 05 45 82 34 01.

Des jeux au milieu des livres

« Et si la médiathèque offrait une animation régulière et un espace dédiés aux jeux de société ? »... Cette idée a été lancée par un participant à la soirée jeux de vendredi dernier. Alors que d'autres animations avaient lieu le même soir dans la commune, plus de 30 personnes ont choisi de venir à la médiathèque, entre 18 et 22 heures, souvent en famille, pour découvrir des jeux de société. Deux animatrices de la société Oika Oika, spécialisée dans l'offre de jeux et loisirs créatifs à domicile, ont apporté une bonne centaine de jeux différents.

Stéphanie Brault, animatrice, de Sainte-Sève, et Manon Granet, conseillère, de Cherves, ont ainsi fait découvrir le fonctionnement et le plaisir de quelques jeux (stratégie, observation...) à un public particulièrement intéressé, le tout dans une ambiance à la fois concentrée et très détendue.

À l'issue de la soirée, Chantal et Rachel, animatrices de la médiathèque,



En présence de Manon et Stéphanie, une table de jeux particulièrement concentrée. PHOTO PIERRE BARRÉTEAU

ont dit leur satisfaction pour cette première rencontre autour du jeu. Elle appellera d'autres moments identiques, puisque d'ores et déjà, deux autres dates sont prévues : le vendredi 30 mars, de 18 à 22 heures également ; et le samedi

26 mai, dans l'après-midi, dans le cadre de la Fête mondiale du jeu.

P. B.

Contacts : médiathèque, 05 458 370 40 ; Stéphanie Brault, 06 8751 76 44 ; Manon Granet, 06 28 671 657.